

Conférence de presse « La Seine Musicale »

Mercredi 21 septembre 2016

Discours de Patrick Devedjian, Président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine

Monsieur le Maire et Vice-Président du Conseil départemental, Cher Pierre-Christophe Baguet,

Monsieur le Vice-Président du Conseil départemental en charge de la Culture, Cher Christian Dupuy,

Mesdames et Messieurs les élus,

Monsieur le Président de TEMPO ILE SEGUIN, Cher Thierry Roulet,

Monsieur le Président Directeur général de TF1, Cher Gilles Pélisson,

Monsieur le Président Directeur général de Bouygues Construction, Cher Philippe Bonnave,

Monsieur le Président de Bouygues Bâtiment Ile-de-France, Cher Bernard Mounier,

Monsieur Pierre HENRY, Madame Nathalie Bellon-Szabo, dirigeants de Sodexo Sports et Loisirs,

Monsieur le Président d'InfraVia, Cher Vincent Levita,

Cher Shigeru Ban,

Cher Jean de Gastines,

Cher Jean-Luc Choplin,

Chère Laurence Equilbey,

Cher Gaël Darchen,

C'est une grande satisfaction collective !

L'Île Seguin a entamé sa mue après de longues, très longues années de sommeil.

Même si le temps s'était arrêté ici, les Français ont toujours gardé un attachement très fort à cette île, à son passé industriel, à sa mémoire humaine et sociale.

Seul le prononcé fait foi

Si ce passé nous dit que les grandes histoires ont une fin, on sait aussi - et c'est rassurant – qu'une belle histoire peut succéder à une autre.

Au printemps 2017, la pointe aval de l'île sera rendue aux habitants, autour d'une grande ambition culturelle que le Département des Hauts-de-Seine a imaginée.

Nous avons voulu saisir cette chance pour notre territoire : inventer ici, dans le cœur géographique du département, un équipement musical unique, dont la singularité serait à l'image des Hauts-de-Seine.

Un lieu ouvert à tous, qui puisse réaliser le grand écart entre le classicisme et la modernité, entre la simplicité et l'exigence.

Une place d'exception, d'envergure internationale, qui soit en même temps une présence quotidienne, une invitation à la fête et à la promenade.

Pour cela il fallait un véritable ouvrage d'art. Un geste architectural fort en harmonie avec la Seine, repérable depuis les axes d'entrée vers Paris. C'est chose faite avec le projet remarquable de Shigeru Ban et son associé, Jean de Gastines.

Toutes les facettes musicales seront explorées ici :

- Les concerts bien sûr, avec un auditorium pour la musique classique et une grande salle de spectacles ;
- Un orchestre en résidence, celui de Laurence Equilbey : Insula Orchestra ;
- L'enseignement avec Gaël Darchen et la Maîtrise des Hauts-de-Seine, le chœur d'enfants officiel de l'Opéra de Paris, qui viendra s'installer ici ;
- La fabrication, avec des espaces de répétition et d'enregistrement. Sur un seul et même site, les grandes et petites formations auront la possibilité de répéter un spectacle, de le présenter sur scène et de l'enregistrer. Des conditions que peu, voire aucun équipement en Europe ne propose ;
- La formation avec Philippe Jaroussky et son Académie musicale, qui dispensera des master class ;
- Des commerces dédiés à la culture seront également implantés, ainsi que des restaurants.

Le Département a choisi de confier au groupement « Tempo-Ile Seguin » (BOUYGUES BÂTIMENT ILE-DE-FRANCE, INFRAVIA, SODEXO et TF1) la construction, le fonctionnement et l'exploitation de ce grand projet musical.

Je rappelle que ce terrain (qui représente 1/3 de l'île) a été acquis par le Conseil départemental en 2010 pour 1 € symbolique à la Ville de Boulogne, grâce à Pierre-Christophe Baguet. Quatre ans plus tard, le premier coup de pioche était lancé, pour une livraison prévue en 2017.

Seul le prononcé fait foi

Pourquoi avoir opté pour le contrat public-privé, de la conception jusqu'à la gestion quotidienne ? Parce que c'est un contrat clair, cohérent, rapide dans la concrétisation de l'ouvrage et qui dit tout ! Il intègre absolument tous les coûts.

A ce jour, le contrat a déjà prouvé la maîtrise des dépenses, pour un chantier insulaire qui était un vrai défi.

Malgré les contraintes drastiques qui pèsent sur les collectivités, je crois au maintien d'investissements ambitieux comme celui-ci.

Parce qu'ils misent sur l'avenir. Parce qu'ils transforment les villes, les territoires. Parce que la culture, ça fait aussi marcher l'économie. C'est ça, le remède anti-crise !

Je rappelle que les collectivités sont le 1^{er} investisseur public en France ! Elles réalisent près de 70 % de l'investissement public.

Dans la grande responsabilité qui accompagne notre mandat d'élus de terrain, il s'agit de faire en sorte que le quotidien soit meilleur pour nos concitoyens. Les habitants nous confient les clés d'un territoire, dont nous ne sommes que les dépositaires de passage.

C'est pour eux que nous travaillons, pour eux que nous devons voir loin pour les 15, 20, 30 ans à venir.

Ce projet que nous voyons sortir de terre est aussi une très, très bonne nouvelle pour l'emploi et l'insertion !

Ce chantier mobilise au total 940 ouvriers.

Dans la phase du chantier puis dans l'exploitation, le Conseil départemental a souhaité favoriser l'emploi local, l'activité des entreprises alto-séquanaises et le recrutement d'environ 150 bénéficiaires du RSA.

Cet équipement hors-normes deviendra aussi le navire amiral de notre grand projet « Vallée de la Culture des Hauts-de-Seine ».

« Vallée de la Culture » n'est pas un concept. C'est la mise en œuvre concrète d'une ambition territoriale.

J'ai souhaité donner une vraie identité culturelle à notre département. Réveiller une géographie restée longtemps inexploitée, en particulier le long de la Seine, d'Issy-les-Moulineaux à Nanterre.

Ce nouvel équipement sera en résonance avec d'autres sites culturels autour de la Seine et ailleurs, et notamment :

- Le Musée départemental Albert-Kahn à Boulogne,
- La Caserne Sully à St Cloud, en cours d'acquisition par le Département pour y installer ses archives,
- La Cité de la céramique à Sèvres,
- La Tour aux Figures de Dubuffet au parc départemental de l'Île St-Germain,
- Mais aussi La Vallée-aux-Loups à Chatenay-Malabry, le Domaine départemental de Sceaux ou encore La Défense, qui voit triompher l'art contemporain à ciel ouvert.

Tous ces lieux remarquables ne sont pas faits pour contenter une poignée d'initiés. La culture, est-ce bien utile si on la garde pour soi ?

Ici dans les Hauts-de-Seine, nous misons sur la culture pour tous parce qu'elle est une réponse utile à l'action sociale, à l'ambition pédagogique.

La culture apporte de quoi nourrir son jugement. Elle ne contraint pas aux carcans ou au prêt-à-penser. Elle apprend à penser par soi-même, et donc à être libre. Dans une société sous-alimentée en la matière, nous en avons vraiment besoin !

Du collégien au chef d'entreprise, du résident d'un EHPAD à la mère de famille, du demandeur d'emploi au touriste de passage, du novice à l'amateur éclairé, chacun doit, de la même manière, pouvoir accéder à la culture.

Cet objectif de la « culture pour tous » signifie que l'on peut, que l'on doit, nous les élus, aller chercher les publics les plus éloignés de la culture. Ce n'est pas du tout incompatible avec le fait de maintenir une culture exigeante.

La culture est aussi une manière de s'attacher à un territoire, une façon d'y être heureux.

Notre pari, c'est de faire de cet équipement un vrai village culturel dans la ville. Une oasis musicale qui devienne un repère familier pour les habitants.

Ce sera donc tout sauf un objet de curiosité posé au milieu de l'eau !

C'est aussi pour cela que notre choix s'est porté sur un grand équipement musical. Parce que la musique, c'est l'art le plus universel, le plus démocratique qui soit !

Pour apprécier Mozart ou Brel, il n'est pas impératif d'être un musicien chevronné ou un singe savant. On peut être un grand spécialiste et connaître par cœur le solfège, l'harmonie, mais ce n'est pas du tout essentiel pour être touché par la musique.

La musique accompagne toutes les sociétés humaines. Qu'on soit Japonais, Français, Australien, qu'on soit ouvrier ou professeur agrégé, on peut être ému de la même manière par la musique.

C'est sans doute l'art le plus direct, où l'émotion pure devance le savoir, l'identité, le langage. Marcel Proust l'a très bien décrit dans *La Recherche du temps perdu*. Selon lui, « *la musique est peut-être l'exemple unique de ce qu'aurait pu être la communication des âmes, s'il n'y avait pas eu l'invention du langage, la formation des mots, l'analyse des idées* ».

Cet « art social » par excellence, encore faut-il y avoir accès. Il faut tout de même un tremplin, une amorce qui puissent conduire à la musique. C'est la vocation de ce grand équipement, qui ne sera pas de trop dans un territoire très dense !

Ce grand projet musical que nous verrons achevé dans quelques mois, il a fallu lui donner un nom, et je suis heureux de le dévoiler aujourd'hui.

Trouver le nom d'un grand équipement n'est jamais chose facile.

Ce que nous avons recherché, c'est la simplicité. Nous avons voulu éviter toute fioriture inutile, qui aurait parasité l'authenticité de ce grand projet

Nous avons aussi relié clairement ce lieu à la Seine, omniprésente et familière.

Cet équipement s'appellera **LA SEINE MUSICALE**.

Au-delà du jeu d'homonymie (puisque le mot « SEINE » s'écrit comme le fleuve), ce nom rappelle que la Seine a toujours été une source d'inspiration importante pour les artistes.

Et comme la musique, le fleuve n'est jamais statique. Comme la musique il signe le mouvement.

Dans quelques mois, LA SEINE MUSICALE deviendra celle des habitants. Elle recevra ses premiers publics, ses premiers musiciens.

C'est une grande fierté pour le Département et pour l'ensemble des acteurs investis dans ce projet d'exception.

Je vous remercie.